RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vie publique
Au cœur du débat public

La redistribution réduit fortement les inégalités en France selon l'Insee

Publié le 27 septembre 2023
3 minutes
Par : La Rédaction

Impôts, taxes, allocations sociales, services publics… Les mécanismes de redistribution bénéficient à près de six Français sur dix, d'après une récente étude de l'Insee. Cette redistribution profite majoritairement aux ménages les plus modestes et aux plus de 65 ans.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié, le 19 septembre 2023, une étude sur les effets de la redistribution sur le niveau de vie des Français.

L'Insee a comparé les impôts, taxes et cotisations acquittés par les ménages aux versements qu'ils ont reçus telles que les prestations sociales (pensions de retraite, allocations familiales, chômage...). Cette étude se base sur une **définition élargie de la redistribution** qui prend en compte également **la valeur des services publics en nature** (santé, éducation...) et **collectifs** (défense, recherche…) dans le revenu des ménages.

Définir les niveaux de vie
L'Insee retient un découpage en cinq groupes définis à partir du niveau de vie médian : **pauvres** (en dessous de 60% du niveau de vie médian, 13% de la population selon les estimations des sources utilisées), **modestes** (entre 60% et 90%, 27% de la population), **médians** (entre 90% et 120%, 26% de la population), **plutôt aisés** (120% à 180%, 24% de la population) et **aisés** (au-dessus de 180%, 10% de la population).

Une réduction des inégalités de revenus

En 2019, 500 milliards d'euros ont été redistribués, ce qui représente 25% du revenu national. Cette redistribution élargie à l'ensemble des services publics réduit fortement les inégalités entre les 10% des ménages les plus aisés et les 13% des ménages les plus pauvres.

Avant redistribution, les ménages aisés disposent en moyenne de 127 270 euros par an en 2019, soit un **revenu 18 fois supérieur** à celui des ménages pauvres qui s'élève à 6 980 euros. Après redistribution, les revenus des plus aisés sont alors **trois fois plus élevés** (78 480 euros) que ceux des plus modestes

(25 330 euros).

Les prestations en nature, principalement les dépenses de santé et d'éducation, contribuent pour plus de la moitié à la réduction des inégalités (53%), et les prestations sociales à hauteur de 40%.

Revenu des ménages avant et après redistribution élargie, selon l'âge

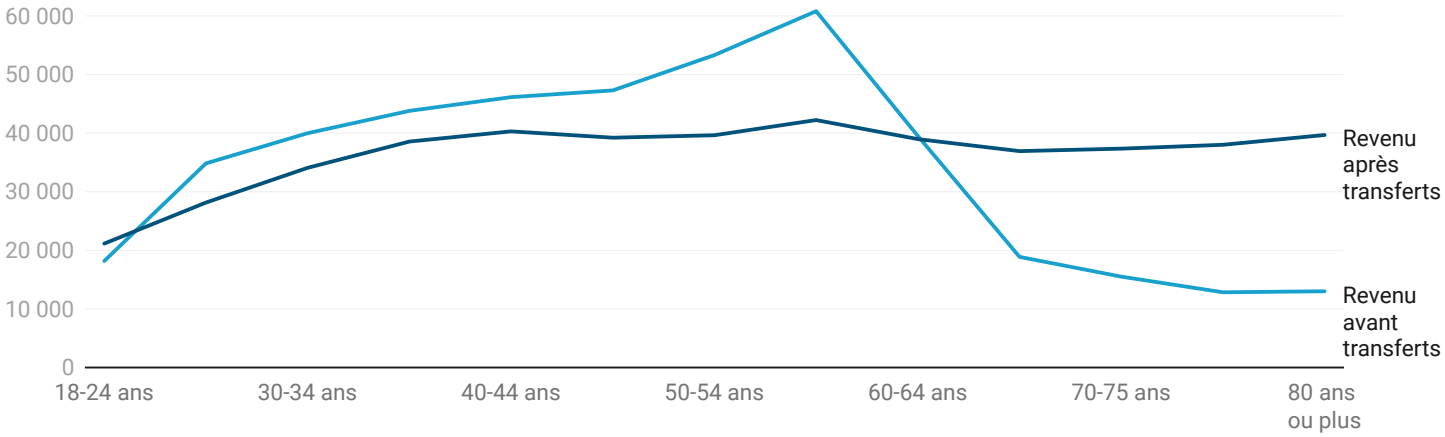

Notes : Âge de la personne de référence du ménage. Les pensions de retraite et les allocations chômage sont incluses dans la redistribution élargie (et non dans les revenus avant transferts). Le revenu après transferts ajoute au revenu disponible les transferts en nature et les dépenses collectives.
Lecture : Le revenu avant transferts des 55-59 ans est de 60 810 euros par unité de consommation (UC).

Graphique: Vie-publique.fr / DILA • Source: Insee, comptes nationaux distribués 2019 ; calculs des auteurs. • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

Une redistribution majoritairement ciblée vers les plus de 65 ans

Au total, **57% des Français bénéficient des mécanismes de redistribution** plus qu'ils n'y contribuent. La majorité est bénéficiaire (95%) parmi les 15% des ménages les plus pauvres, contre 13% seulement parmi les 5% des plus aisés. Ce taux s'élève à 49% pour les personnes au niveau de vie médian.

Transferts reçus en 2019 par les ménages, selon l'âge

En euros par unité de consommation (UC)

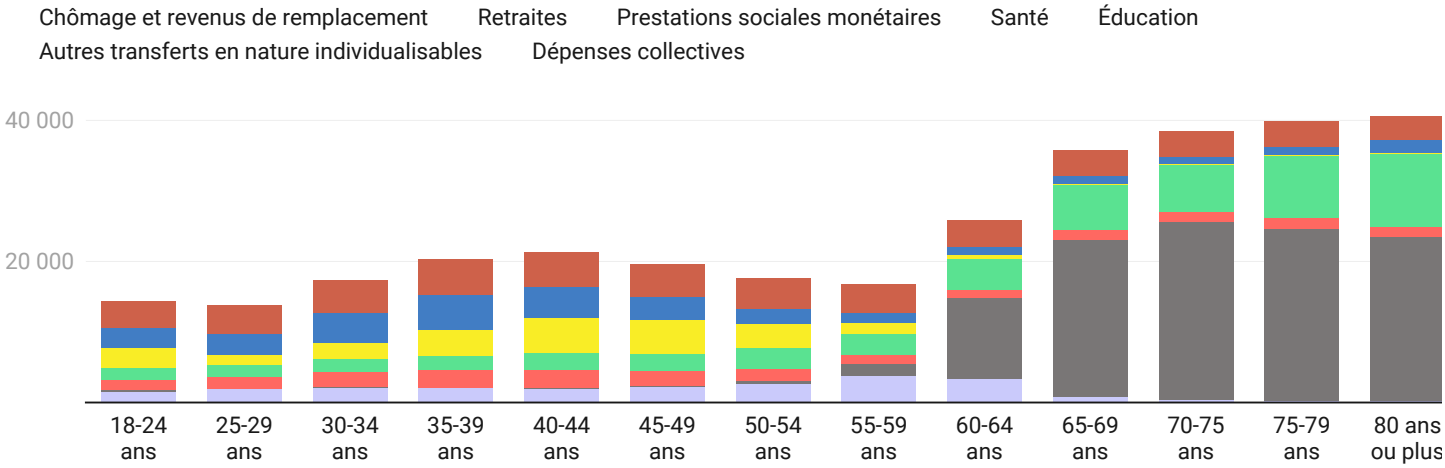

Notes : Âge de la personne de référence du ménage.
Lecture : Le montant de transferts liés à la santé versé aux 55-59 ans est de 2 900 euros par unité de consommation (UC).

Graphique: Vie-publique.fr / DILA • Source: Insee, comptes nationaux distribués 2019 ; calculs des auteurs. • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

Les plus de 65 ans sont bénéficiaires de cette redistribution à plus de 90%, notamment parce qu'ils touchent des pensions de retraite et qu'ils bénéficient de davantage de prestations de santé que les plus jeunes. En dehors des retraités, les principaux bénéficiaires sont les ménages les plus pauvres, les moins diplômés, les familles nombreuses ou monoparentales et les femmes seules.

À l'inverse, plus de la moitié des **moins de 60 ans** sont contributeurs nets, c'est-à-dire qu'ils donnent davantage qu'ils ne reçoivent. Ce sont surtout les couples, les cadres, les travailleurs indépendants, les chefs d'entreprises et les professions intermédiaires. Le bilan est neutre pour les ouvriers et les employés qui reçoivent quasiment autant qu'ils donnent.